

Les personnes désireuses d'acquérir le logement abordable dans le cadre du PAP « Contern Sud » à Contern devront répondre à l'appel à candidatures avant le 14 mars 2024 en introduisant un formulaire dédié, accompagné des pièces justificatives demandées (www.contern.lu).

Le logement sera attribué aux candidats-acquéreurs en fonction de critères d'attribution pondérés dont l'âge, la composition du ménage (enfants), le critère de résidence, ainsi que le lieu de travail actuel du candidat.

Par ailleurs, les conditions légales de participation à un tel appel à candidatures imposent à chaque personne de confirmer son éligibilité à l'obtention des aides au logement (via le guichet unique des aides au logement) et l'absence de tout droit de propriété ou d'usufruit d'un autre logement au moment de la signature de l'acte de vente (régularisation ultérieure possible).

Un classement par ordre décroissant sera dressé en fonction du total des points de chaque candidat-acquéreur selon la pondération fixée par le collège des bourgmestre et échevins, telle que reprise ci-après. Les candidats-acquéreurs à égalité de points seront départagés à l'aide de leur revenu brut, l'attribution se fera au candidat présentant le revenu brut le plus faible.

Il est précisé que les personnes qui n'obtiennent pas de points dans l'une ou l'autre catégorie de critères – p.ex. les personnes âgées de plus de 40 ans, qui n'ont pas d'enfants ou dont le domicile actuel n'est pas situé dans la commune de Contern– seront néanmoins habilitées à poser leur candidature.

Éligibilité « Aide au logement », voir aussi :

<https://logement.public.lu/fr/proprietaire/achat-construction/obtenir-aide-achat-construction/certificat-eligibilite-logabo.html>

Certificat de propriété, voir aussi :

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/fiscalite/declaration-impot-decompte/certificats-attestations/certificat-propriete.html>

<i>Catégories des critères</i>	<i>Détails des critères</i>	<i>Points</i>
Âge des candidat(e)s <i>(Moyenne en cas de couple)</i>	≤ 30 ans	10
	≤ 35 ans	8
	≤ 40 ans	4
	> 40 ans	2
Enfants (< 18 ans le jour de la demande) faisant partie du ménage	Avec enfant(s)	2
	Sans enfant(s)	0
Domicile des candidat(e)s <i>(Situation la plus favorable prise en compte en cas de couple)</i>	Domicilié ou ayant été domicilié à Contern depuis plus de 10 années, consécutives ou non, le jour de la demande	7
	Domicilié ou ayant été domicilié à Contern entre 5 et 10 années, consécutives ou non, le jour de la demande	5
	Domicilié ou ayant été domicilié à Contern depuis moins de 5 années, consécutives ou non, le jour de la demande	3
	Non-domicilié à Contern	0
Lieu de travail des candidat(e)s <i>(Situation la plus favorable prise en compte en cas de couple)</i>	Lieu de travail sur le territoire de la commune de Contern	2
	Lieu de travail en-dehors de la Commune de Contern	0

REMARQUES :

- **Conditions au jour de la demande**
- **Toutes les parties figurant sur un acte de vente en cas d'attribution doivent avoir fait l'objet d'une analyse des critères**
- **Contern = Commune de Contern**